

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 3

Artikel: Le miroir : (fin)
Autor: Japy, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand rarevâ à l'hotò et que rapportâ lè solâ à la serveinta, lo syndiquo lâi fe :

— Et lè tins, iò sont-te ?

— Oh ! noutron maitrè, n'é pa pu lè z'atsetâ.

— Et porquî ?

— Po cein que y'avé âobliâ ma mésoura.

Lo tatipotse n'avâi pas peinsâ que l'avâi sè dou pi avoué li.

La patrie ein dandzi.

Quand lè fretâi battant lou burou et que l'arreind-zant ein carrons âo ein livrès, lou tapant su lou *pinta-bûrou*, que cein lâi fâ dâi galézès marquès et que soveint lâi a la « liberté-patrie » dâo canton dè Vaud, la mîma tsouze que su lè vilhiou chacots.

Y'a on part dè teimps, lou cousin Djan avâi z'u dâi vesitès 'na demeindze. Tandî lou tantou, que cliâo dzeins étant z'u sè proumenâ pè lou veladzou, la Marienne préparâvè lou café po lou bairè dévânt dè parti, et lou Djan lâi âidivè à mettrè lè z'écoua-lettès su la trabilia, sein fèrè atteinchon que lou pitiou verounâvè perquie et que l'étâi après lou bûrou. Portant âo bet d'on momeint la Marienne lou ve tot eimbardouflâ et le ve assebin lou dégat que l'avâi dza fé ; mà coumeint le dévessâi sè veilli lou laci, que n'aulé pas âo fû, n'avâi pas moïan dè quittâ ; assebin le criâ se n'hommoû :

— Djan ! se le lâi fe, douta vâi ci bouébou ; l'est binstout à la patrie.

LE MIROIR

(Fin).

Et comme elle tenait toujours la glace, elle criait, de plus en plus montée :

— Je la vois ! je la vois !... Ah bien ! si vous la trouvez jolie, mon compliment !... Vous n'êtes pas honteux ?... Là, là !... il me semble que je la vaux bien !...

Le pauvre *djin-ri'ki* croyait rêver.

— Comment ! je te délaisse, ô ma Kikou-noské ?... c'est faux ! c'est faux ! je n'aime que toi !

— menteur !

Alors elle lui fourre le miroir sous le nez.

L'autre n'en proteste qu'avec plus de véhémence :

— Mais je te jure qu'il n'y a pas d'autre femme que toi ici, Kikou-noské. Voyons, explique-toi tranquillement... Pourquoi tant de colère ?... A cause de ce morceau d'argent ?... Certes, j'en conviens, j'aurais dû te le montrer. Je suis coupable... Enfin, c'est une plaque enchantée, bénie des dieux, sans doute, où se montre l'image de mon père chéri comme à une fenêtre... Vois toi-même avec calme, Kikou-noské.

Il lui repasse le miroir.

— Oui, oui, la moquerie vous va bien ! réplique-t-elle d'un air méprisant. Vous osez encore soutenir que ce n'est pas le portrait d'une fille, de quelque pinceuse^{de} *chamiou* ?

De nouveau le miroir passait et repassait comme une navette, et les gros mots pleuvaient des deux côtés de plus en plus aigres, car le *djin-ri'ki* commençait à perdre patience.

— Encore une fois, voulez-vous m'écouter : c'est mon père, par conséquent ce n'est pas une fille !...

— Je vous dis que si !...

Brusquement, elle éclata en larmes, puis d'une voix piteuse :

— Ah ! Kiki, vous qui sembliez si sage !...

Puis une bouffée de colère se mêlant à ses larmes :

— Vous n'êtes qu'une canaille pire que les autres !...

Vous me payerez ça, allez !... Passe encore si elle était jolie !... Oh ! la laide ! oh ! la laide !... un monstre !...

— Décidément, ma pauvre Kikou perd la tête, exclama Kiki-san dans un mouvement de pitié.

— Vous mériteriez que je vous la flanque dans la rue, au milieu de la boue, — c'est sa place, — et vous aussi !... Taisez-vous !... voulez-vous bien vous taire, polisson !...

— Je ne dis rien.

— C'est que vous convenez que vous n'êtes qu'une canaille, alors.

— Pardon, pardon... Pour la centième fois, je vous serine encore qu'il n'y a que l'image de mon pauvre père... Voyons, Kikou, cesse ta plaisanterie, c'est assez... Je te promets que je n'aime que toi... Donne-toi la peine de considérer mon pauvre père... Viens ici !... Ah ! que voilà ses yeux bruns, ses joues couleur d'abricot, ses sourcils froncés, pliés comme un arc...

Mais Kikou-san ne voulait pas céder. Bref, ils allaient en venir aux coups de triques, mode d'explication usuel dans tous les pays, quand un bonze à barbe grise qui passait lentement, d'un pas traînant, apparut sur le palier pour demander la cause de leurs cris.

— Mes enfants, vous vous querellez, il me semble ? C'est un bien détestable emploi des heures de la vie.

— Ah ! saint bonze, s'écria la Japonaise, Kiki a des mattresses, lui qui peut à peine entretenir une seule épouse... Il flâne comme un rentier à présent, le paresseux ! Voici deux jours qu'il n'a pas rapporté plus de cinquante *cents*...

— Ne l'écoutez pas, saint bonze ; c'est une menterie... Prouvez-lui qu'elle est folle.

— Les femmes le sont toujours un peu, fit sentencieusement le bonze de sa voix brisée par l'âge.

— J'ai trouvé ceci dans la rue, continua le *djin-ri'ki* en présentant le miroir, et toutes les fois que je le mets sous mes yeux, j'y vois distinctement, comme si elle vivait, l'image chérie de mon pauvre père défunt, comme elle était quand j'étais tout petit et que je sautais encore sur vos genoux, saint bonze, les jours où vous étiez de bonne humeur.... Vous pouvez voir vous-même, je vous en prie...

— Et moi, grand bonze, j'ai vu la figure d'une de ces filles qui courent les rues, aussi vrai que je suis ici !... Vous voyez bien qu'il divague ! Il invente des choses si bêtes qu'un enfant lui rirait au nez.... A moins qu'il n'ait bu du saki plus que de coutume ! C'est elle qui l'aura grisé, sans doute !...

— Passez-moi la chose, fit le bonze impassible.

Alors, prenant le miroir, il le considère avec une expression de surprise extrême, puis il s'essuie les yeux du dos de sa main maigre, les cligne plusieurs fois comme quelqu'un qui voit trouble, et il recommence avec plus d'attention.

Enfin, après un grand silence, les deux époux attendant avec une impatience fiévreuse, il prononce la décision suivante, digne du grand Salomon :

— Mes enfants, vous nagez tous les deux dans l'erreur. Réconciliez-vous et vivez en paix. Ce n'est ni ton père à toi, Kiki-san, ni ta rivale à toi, Kikou noskésan. Vous aviez sûrement mal aux yeux, ou quelque pouvoir magique vous détraquait l'esprit... Ce morceau de métal contient bonnement la figure benoite d'un saint bonze aux traits ridés et à la barbe couverte de la neige des années. Par conséquent, c'est à moi qu'il convient de l'emmener dans ma bonzerie.

Sans plus s'émouvoir, il passe le miroir dans sa ceinture, puis il bénit les deux époux et s'en va solennel et

grave, — le bruit rythmique de ses sandales de paille de riz se perdent peu à peu dans une vague traînée de poussière.

GEORGES JAPY.

Nous avons sous les yeux l'original de la pièce qu'on va lire, et qu'un de nos lecteurs a bien voulu nous communiquer. Nous copions textuellement :

« Moi soussigné préposé de police dans la commune du Chenit, section du Sentier, ai l'honneur de faire rapport à la municipalité que dimanche 22^{me} May 1825, jour de la Pentecote faite sainte pendant la prière je suis sorti du temple après lecture de la parole de Dieu j'ai fait une tournée dans les deux auberge du Sentier j'ai trouvé à la maison de Commune dans la Galerie neuve à tenante derrier la Maison de Commune plusieurs personnes rassemblée les uns qui buvaient du vin le premier Sami Golay teneur de la pinte du ba du Chenit, François Golaï fils de feut Philippe, Jano Capt et son fils David (suit l'énumération des buveurs). Ses dernier on prit le mord au dan quand j'ai paru devantus il l'ont sauter dans le jardin pour se quacher je leur aidit que j'an ferait un raport an Suite je me suit à dréser à l'aubergistre pour quoi il lavait redonner du vin à boire a ses gens il ma repondu qu'il ne leur annavait point remi qu'il lavait pri leur maim je lui ai dit que jettait aubliger d'an faire un raport a la Municipaliler voi la Messieur le raport que j'ai à vous remettre. Cest ce que jateste par la vérité.

Louis Daniel LE COULTRE

La maison Lœrtscher et Fils, à Vevey, vient d'éditer une chromo-lithographie, dont le sujet très animé ne peut manquer d'avoir du succès par les bons vieux souvenirs qu'il nous rappelle. Il nous fait assister à une de nos avant-revues, en 1860. Les épaulettes, les gros shackos, les grenadiers, les mousquetaires, les chasseurs, etc., revivent dans cette charmante scène.

Qui ne se souvient du bataillon carré, des tirailleurs perdus dans les foins, des conversions sur la gauche, du nombre des shackos perdus dans ces courses désordonnées, des repos, des changements de culottes exécutés devant l'ennemi et sous les regards paternels de la foule des spectateurs, des pas en commun sur l'herbe, de la coquille finale et du retour dans les foyers, les gamins portant sac et fusil, tandis que la femme remorquait son homme un peu ému par les fumées... de la gloire !

La planche dont nous parlons est pour ainsi dire la synthèse de cette époque si fertile en souvenirs. — En vente chez les principaux libraires et au bureau du *Conteur vaudois*. — Prix : 2 fr.

Boutades.

On nous communique comme suit la copie textuelle d'une soumission pour la place de taupier, mise au concours par la Municipalité d'une commune du district de Cossonay :

« Le soussigné déclare faire l'engagement de dé-

» truire sur le territoire la famille terrier ; tels sont :
» taupes et derbons pour la somme de 130 francs
» pour l'année 1884. (Signature.) »

Adèle est une domestique comme il y en a peu. Dernièrement, sa maîtresse l'appelle d'un violent coup de sonnette.

— Qu'est-ce qui brûle ! s'écrie-t-elle.

— Madame, répondit tranquillement Adèle, c'est le tapis de la salle à manger.

— Mais, idiot que vous êtes, pourquoi ne jetez-vous pas de l'eau dessus.

— Madame, c'est que je n'ai que de l'eau chaude !

Les Immortels.

Pourriez-vous me dire, nous écrit un de nos lecteurs, pourquoi, dans le langage familier, on appelle les membres de l'Académie Française, *Les Immortels* ?

Après quelques recherches, voici l'explication que nous avons trouvée dans un travail relatif à l'origine de cette institution. Est-elle la véritable ? Nous l'ignorons.

« L'Académie aura un sceau, duquel seront scellés en cire bleue tous les actes qui s'expédieront par son ordre, dans lequel la figure de Mgr le cardinal duc de Richelieu sera gravée avec ces mots à l'entour : *Armand, cardinal, duc de Richelieu, protecteur de l'Académie Française, établie l'an mil six cent XXXV*, et un contre-sceau, où sera représentée une couronne de laurier, avec ce mot : *A L'IMMORTALITÉ*, desquels sceaux l'empreinte ne pourra jamais être changée pour quelle occasion que ce soit. »

On suppose que c'est l'inscription de ce dernier sceau, qui a fait appeler les membres de l'Académie *Les Immortels*, puisque, d'après l'intention de l'illustre fondateur de cette compagnie, l'empreinte des sceaux ne peut être changée, les académiciens ne sont-ils pas, par cela même, voués pour ainsi dire à l'immortalité.

THÉÂTRE. — Dimanche, 20 janvier, 1884
(Admission des billets du dimanche.)

Pierre Vaux, l'Instituteur,

Drame historique en 5 actes et 7 tableaux, par Léon Jonathan. — Rideau à 7 1/2 heures.

Une attrayante fête théâtrale nous est annoncée pour *mardi 22 courant, à 8 heures*, la représentation, par les artistes du Théâtre de l'Odéon, d'un des grands succès du jour : **LE BEL ARMAND**, pièce nouvelle en 3 actes, par V. Jannet. — On commencera par : **Le billet de 1000**, du même auteur.

Bibliothèque universelle. — La livraison de Janvier contient : Du rôle international de la Suisse, par M. Numa Droz. — Chantemerle. — Nouvelle, par M. J. des Roches. — Raphaël d'Urbin, par M. Léo Quesnel. — Poètes romands. — Alice de Chambrier, par M. Eug. Rambert. — Voyage dans une auberge, par M. Marc-Monnier. — La marche nuptiale. — Nouvelle, de M. Bjørnstjerne Bjørnson. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, hollandaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.